

**Fiche de Données de Sécurité**  
**MECA RUN ENGIN FLUSH**  
Code Douanier 3824 9095 90

**IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA  
SOCIETE/ENTREPRISE**

**Nom commercial du produit**

**MECA RUN ENGIN FLUSH**

**Adresse de l'usine**

Hi-Tec International  
59 rue de l'Egalité  
16160 GOND-  
PONTOUVRE  
Tel 05 45 69 38 90 -  
Fax 05 45 69 38 89  
Siret 433 198 207 00014  
TVA FR79 433 198 207

**Adresse du bureau de vente**

Hi-Tec International  
59 rue de l'Egalité  
16160 GOND-  
PONTOUVRE  
Tel 05 45 69 38 90 -  
Fax 05 45 69 38 89  
Siret 433 198 207 00014  
TVA FR79 433 198 207

**Numéro CAS** Non applicable pour les mélanges.  
**Synonymes** Aucun.  
**Révision** 25 Octobre 2001  
**Description chimique** Mélange.  
**Type d'utilisation** Additif détergent pour huile diverses.  
**Numéro d'appel d'urgence** 00 33 (0) 2 35 58 14 90  
**Numéro de téléphone de l'INRS** (33 1) 45 42 59 59  
**Fiche de Sécurité Produit no** 6582358-0510907-3308002

**2 COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Substance(s) dangereuse(s)**

Comp	Pourcentage (en poids)	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Numéro CAS
Nitrate d'octyle	De 50 à 59.9 %	Xn	R20 R65	27247-96-7
2-Ethylhexanol	De 10 à 19.9 %	Xi	R36/38	104-76-7

**3 IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Principaux dangers**

**AVERTISSEMENT.**

- **UNE RÉACTION EXPLOSIVE PEUT AVOIR LIEU SI LE PRODUIT EST CHAUFFÉ OU S'IL BRÛLE.**
- **Peut affecter la santé en cas d'inhalation prolongée.**
- **Nocif par absorption a travers la peau.**
- **Liquide combustible.**
- **Peut provoquer l'irritation des yeux.**
- **PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU.**
- **D'après des tests sur animaux, peut provoquer des effets chroniques sur la santé.**

Hi-Tec International a mis en place un système international d'identification des dangers potentiels. Certains de ces risques potentiels listés s'appliquent pour les législations non-européennes et donc ne donnent pas lieu à une classification et un étiquetage de danger au sein de l'Union Européenne.

**4 MESURES DE PREMIERS SECOURS**

<b>Ingestion</b>	NE PAS FAIRE VOMIR. Si le patient est conscient, lui donner deux verres d'eau. L'aspiration des matières provenant des vomissements peuvent provoquer une pneumopathie chimique qui peut être mortelle. Appeler immédiatement le service médical.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le service médical.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter le service médical si l'irritation se développe. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'arrête, appliquer la respiration artificielle. Si l'irritation persiste ou si des symptômes d'intoxications sont observés, appeler le service médical.
<b>Autres informations</b>	Note pour le médecin : traiter symptomatiquement.

<b>5</b>	<b>MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>
----------	---

<b>Point éclair</b>	80 Deg C, 176 Deg F PMCC (Typique)
<b>Moyens d'extinction</b>	CO2, poudre sèche, émulseur polyvalent ; l'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les récipients de produit exposés.
<b>Procédures de lutte contre l'incendie</b>	Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. Traiter comme un feu d'hydrocarbures. L'eau peut provoquer des éclaboussures. Le produit flottera sur l'eau.
<b>Risques d'explosion et d'incendie particuliers</b>	Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques peuvent se dégager pendant la combustion. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air et se déplacer au niveau du sol jusqu'à une source d'ignition éloignée et provoquer alors une inflammation par retour. Les récipients peuvent se rompre à la chaleur. Peut dégager des oxydes d'azote en cas de combustion. Le nitrate d'alkyle contenu dans ce produit peut subir une réaction exothermique auto-accélérateur s'il est chauffé au-delà de 212°F (100°C).

<b>6</b>	<b>MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</b>
----------	--

<b>Procédures après fuite/épandage</b>	Evacuer tout le personnel non indispensable. Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire, voir les informations de la Section Protection individuelle. Eloigner les sources d'ignition. Aérer l'endroit de l'écoulement. Eviter le rejet dans les égouts et les cours d'eau. Récupérer un maximum de liquide pour recyclage ou élimination ; le liquide résiduel peut être absorbé sur un matériau inerte. Vérifier législation transport et étiquetage des produits dangereux pour déterminer les compte rendus réglementaires en cas d'épandage accidentel.
--	--

<b>7</b>	<b>MANIPULATION ET STOCKAGE</b>
----------	---------------------------------

<b>Température de charge.</b>	60 Deg C, 140 Deg F
<b>Température maximale de manipulation</b>	Non déterminé.
<b>Procédures de manipulation</b>	Tenir éloigné des sources potentielles d'ignition. Ouvrir les récipients dans un endroit bien aéré. Eviter de respirer les vapeurs. Conserver les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. NE PAS CHAUFFER. Laver à fond après manipulation. Les récipients vides retiennent des résidus du produit ; ne pas couper, souder, braser, forer, broyer ou exposer les récipients à la chaleur, aux flammes, étincelles ou autres sources d'ignition.
<b>Température maximale de conservation</b>	Non déterminé.
<b>Procédures de stockage</b>	Ne pas stocker près d'une potentielle source d'ignition. Stocker dans une zone bien ventilée. Les bacs de stockage doivent être équipés de systèmes anti débordement, tels que des alarmes de niveau haut ou des équipements de rétention. Les stockages de fûts doivent être munis d'équipements de rétention et doivent être couverts pour éviter les entrées d'eau Stocker aux températures ambiantes.

<b>8</b>	<b>CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE</b>
----------	---

<b>Limites d'exposition</b>	<b>France</b> Non applicable.
-----------------------------	----------------------------------

	<b>EU</b> Non applicable.
	<b>Irlande</b> Non applicable.
<b>Autres limites d'exposition</b>	Contient de l'huile minérale. Dans les cas où un brouillard peut se produire, la réglementation US conseille de respecter une valeur moyenne d'exposition de 5 mg/m <sup>3</sup> et une valeur limite d'exposition de 10 mg/m <sup>3</sup> .
<b>Procédures de ventilation</b>	Utiliser une aspiration d'air locale pour assurer le contrôle des brouillards ou des vapeurs. Une ventilation supplémentaire ou une aspiration d'air peuvent être nécessaires pour maintenir les concentrations dans l'atmosphère en dessous des limites d'exposition recommandées.
<b>Protection de la peau Type de gants</b>	Caoutchouc.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes à coques latérales ou écran facial.
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser un respirateur facial complet avec une association d'une cartouche pour vapeur organique et d'un filtre très efficace si la limite d'exposition recommandée est dépassée. Utiliser un appareil respiratoire isolant pour pénétrer dans les espaces confinés et dans les autres endroits faiblement ventilés et pour les zones de décontamination ou de grosses quantités se sont répandues .
<b>Recommandations vestimentaires</b>	Les chemises à manches longues sont recommandées. Porter un vêtement de protection chimique ou un tablier lorsqu'il existe une possibilité de contact avec le produit. Utiliser des bottes en néoprène ou caoutchouc-nitrile pour éviter toute contamination avec les chaussures.

<b>9</b>	<b>PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>
----------	--

<b>Point éclair</b>	80 Deg C, 176 Deg F PMCC (Typique)
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Non déterminé.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Non déterminé.
<b>Point d'autoinflammation</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosivité</b>	Le chauffage de la matière dans un lieu confiné peut entraîner une explosion.
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé.
<b>pH</b>	Non déterminé.
<b>Densité</b>	0.93 (15.6 Deg C)
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Insoluble.
<b>Volatilité</b>	Inconnu.
<b>Pourcentage COV</b>	0,02 %
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé.
<b>Odeur</b>	Aigre
<b>Apparence</b>	De couleur ambre foncée Liquide.
<b>Viscosité</b>	8.3 Centistokes (40 Deg C)
<b>Seuil olfactif</b>	Inconnu.
<b>Point d'ébullition</b>	Non déterminé.
<b>Température du point d'écoulement</b>	Non déterminé.
<b>Point de fusion</b>	Non déterminé.
<b>Masse moléculaire</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partition octanol/eau</b>	Non déterminé.

**Les données ci-dessus sont des valeurs typiques et ne tiennent pas lieu de spécifications.**

<b>10</b>	<b>STABILITE ET REACTIVITE</b>
-----------	--------------------------------

<b>Stabilité</b>	Le produit peut devenir instable aux températures et aux pressions élevées.
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé.
<b>Incompatibilité</b>	Métaux alcalins. Agents réducteurs. Acide chromique.
<b>Polymérisation</b>	Ne se produira pas.
<b>Décomposition thermique</b>	Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes et autres produits de

combustion incomplète. Lors de la combustion les oxydes des éléments suivants se formeront aussi- azote.

11	<b>INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</b>
----	------------------------------------

**-- EXPOSITION AIGUË--**

<b>Irritation oculaire</b>	Irritant oculaire faible à modéré. Ne répond pas aux critères canadiens D2B ou européens R36. D'après des données de composants ou de matières semblables.
<b>Irritation cutanée</b>	Peut entraîner une irritation cutanée, d'après des données sur des composés ou des matières similaires. Ne devrait pas être conforme aux critères EU R38. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, œdème, sécheresse et craquellement de la peau.
<b>Irritation respiratoire</b>	D'après les résultats en notre possession sur les composants ou les produits similaires, si le produit est sous forme de brouillard ou si des vapeurs sont produites par chauffage, l'exposition peut provoquer l'irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures. Si des acides gras sont surchauffés, les vapeurs ou les aérosols générés peuvent provoquer une irritation respiratoire.
<b>Toxicité dermique</b>	D'après les données sur les composants ou des produits similaires, la DL50 chez le lapin est > 2000 mg/kg. Un contact prolongé sur une longue période avec ce produit pourrait conduire à l'absorption de quantités potentiellement nocives. La surexposition aux nitrates organiques par contact cutané peut entraîner des maux de tête, des nausées et une diminution de la pression sanguine.
<b>Toxicité par inhalation</b>	La DL50 estimée suivante est basée sur des données incomplètes sur les composants. Les aérosols de cette matière sont considérés dangereux. D'après des données de composants ou de matières semblables. De fortes concentrations peuvent provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des changements de comportement, de la faiblesse, de la somnolence, un état de stupeur. La surexposition aux nitrates organiques par inhalation peut entraîner des maux de tête, des nausées et une diminution de la pression sanguine.
<b>Toxicité orale</b>	D'après les données sur les composants ou des produits similaires, La DL 50 chez le rat est > 5000 mg/kg. L'ingestion peut provoquer un effet dépresseur sur le système nerveux central.
<b>Sensibilisation dermique</b>	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants peuvent être un sensibilisant cutané.
<b>Sensibilisation par inhalation</b>	Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants peuvent être des sensibilisants des voies respiratoires.

**-- EXPOSITION CHRONIQUE--**

<b>Toxicité chronique</b>	Une étude de 14 jours de la toxicité dermique du 2-éthylhexanol sur les rats a montré des effets sur le sang, une diminution du poids de la rate et une diminution des triglycérides. Une ingestion répétée du 2 éthylhexanol peut provoquer des lésions du foie et des reins.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit est formulé avec des huiles minérales qui sont considérées comme étant raffinées de façon stricte et ne sont pas considérées comme carcinogènes d'après l'IARC. Nous sommes actuellement en train de vérifier que toutes les huiles utilisées dans ce produit contiennent moins de 3% extractibles par le test IP 346.
<b>Mutagénicité</b>	Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.
<b>Toxicité génitale</b>	Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% pouvaient présenter une toxicité de la reproduction.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet défavorable n'a été mis en évidence par des expérimentations es sur les rats avec du 2-éthylhexanol. Des doses supérieures à appliquées sur la peau pendant la période la plus critique de la gestation ont mis en évidence une toxicité chez les mères, mais aucune lésion dans le développement de la progéniture. Lors d'une étude précédente, par administration orale, des malformations congénitales ont été observées, exposition peu probable sur le lieu de travail.
<b>Autres effets</b>	Pas d'autre danger connu pour la santé.

12	<b>INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b>
----	---------------------------------

**-- TOXICITÉ ENVERS L'ENVIRONNEMENT--**

<b>Toxicité poissons d'eau</b>	Non déterminé.
--------------------------------	----------------

<b>douce</b>	
<b>Toxicité invertébrés d'eau douce</b>	La EC50 aiguë pour les invertébrés d'eau douce est 1 - 10 ppm, d'après les données sur les composants.
<b>Toxicité algues</b>	Non déterminé.
<b>Toxicité poissons de mer</b>	Non déterminé.
<b>Toxicité invertébrés de mer</b>	Non déterminé.
<b>Toxicité bactéries</b>	La CE50 aiguë pour les bactéries est 10 - 100 ppm, d'après les données des composants.
<b>Toxicités diverses</b>	Non déterminé.

**-- IMPACT à LONG TERME SUR L'ENVIRONNEMENT--**

<b>Biodégradation</b>	Des études en laboratoire indiquent une biodégradation potentielle avec de la boue non acclimatée, d'après les données des composants.
<b>Bioaccumulation</b>	25% des composants risquent potentiellement de se bioconcentrer, d'après les coefficients de partage octanol/eau. 1 - 10% des composants n'affichent aucune tendance à se bioconcentrer.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non déterminé.
<b>WGK (Allemagne)</b>	WGK = 2 d'après la directive sur les Risques de l'Eau, VwVws, datée du 17 mai 1999.

<b>13</b>	<b>CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</b>
-----------	---

<b>Elimination des déchets</b>	Cette substance, si elle est mise au rebut, doit être considérée comme un déchet dangereux en Europe, conformément à la loi européenne. H5.
--------------------------------	---

<b>14</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</b>
-----------	--

<b>ICAO/IATA</b>	Not regulated.
<b>IMDG (Ambient)</b>	Environmentally hazardous substance liquid, n.o.s. (Alkyl (C7-C9) nitrates), Class 9, UN3082, PG III, Marine Pollutant
<b>IMDG (Elevated)</b>	Environmentally hazardous substance liquid, n.o.s. (Alkyl (C7-C9) nitrates), Class 9, UN3082, PG III, Marine Pollutant
<b>IMDG EMS</b>	NONE
<b>IMDG MFAG</b>	NONE
<b>IMO Marine Bulk</b>	Not determined.
<b>USCG Compatibility</b>	Not determined.
<b>Description d'Expédition avec ADR/RID Ambiante</b>	UN3082 Substance liquide dangereuse pour l'environnement, sans autre indication (Nitrates d'alkyle (C7-C9)), Classe 9, 11(c), ADR, Polluant aquatique
<b>Description d'Expédition avec ADR/RID Élevé</b>	UN3082 Substance liquide dangereuse pour l'environnement, sans autre indication (Nitrates d'alkyle (C7-C9)), Classe 9, 11(c), ADR, Polluant aquatique

<b>15</b>	<b>INFORMATIONS REGLEMENTAIRES</b>
-----------	------------------------------------

<b>Symbole(s)</b>	
<b>Indication de Danger</b>	Nocif
<b>Etiquetage</b>	R20 -- Nocif par inhalation R44 -- Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
<b>Suisse</b>	Tous les composants sont en conformité avec l'ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement en Suisse.
<b>Suisse Bag T Numéro d'enregistrement</b>	611484
<b>Inventaire U.S. TSCA</b>	Tous les composants de ce produit sont à l'inventaire US TSCA.
<b>Enregistrement en tant que carburant aux États-Unis</b>	Non applicable.
<b>Ministère de l'Agriculture des États-Unis</b>	Ce produit n'a pas été enregistré avec l'USDA (département de l'agriculture des USA).
<b>Position tarifaire américaine</b>	3811.90.00.00
<b>Numéro du Schedule B</b>	Non déterminé.
<b>Approbation FDA</b>	Non applicable.
<b>EU</b>	Tous les composants sont en conformité avec le septième amendement de la 92/32/EEC.directive 92/32/CEE.
<b>Japon METI</b>	Ce produit nécessite une notification au Japon.

<b>Australie</b>	Ce produit nécessite une notification avant mise sur le marché dans le cadre de la réglementation australienne.
<b>Canada</b>	Ce produit nécessite une notification avant mise sur le marché au Canada.
<b>Numéro d'enregistrement du Canada</b>	Non enregistré
<b>Corée</b>	Tous les composants sont en conformité en Corée.
<b>Corée Numéro d'enregistrement</b>	Non enregistré
<b>Philippines</b>	Ce produit nécessite une notification avant mise sur le marché aux Philippines.
<b>Danemark Numéro d'enregistrement</b>	Non enregistré
<b>Numéro d'enregistrement de Finlande</b>	Non enregistré
<b>Numéro d'enregistrement de Suède</b>	Non enregistré
<b>Numéro d'enregistrement de Norvège</b>	Non enregistré
<b>Chine</b>	Ce produit peut nécessiter une déclaration en Chine.
<b>Numéro d'enregistrement de Chine</b>	Non enregistré
<b>Enregistrement du produit en Nouvelle Zélande</b>	Non enregistré
<b>Enregistrement du produit à Malte</b>	Non enregistré
<b>Enregistrement du produit en Ukraine</b>	Non enregistré

<b>16</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS</b>
-----------	----------------------------

**Codes HMIS**

Santé HMIS	Incendie HMIS	Réactivité HMIS
3 *	2	1

**Indicateurs de Révision**

Section	Changée
1 TYPE D'UTILISATION	17 Juillet 2001
2 INGREDIENTS A RISQUE EUROPEENS	10 Janvier 2001
3 PRINCIPAUX DANGERS	18 Juillet 2001
9 IMITES D'EXPLOSIVITÉ	18 Juillet 2001
10 INCOMPATIBILITÉ	10 Janvier 2001
12 DECOMPOSITION	17 Juillet 2001
15 ENREGISTREMENT DU PETROLE AUX ETATS-UNIS	17 Juillet 2001

*Les informations présentées ici ont été compilées à partir de sources considérées comme fiables et sont, dans la limite des connaissances de la société Hi-Tec International, exactes. Cependant, la société Hi-Tec International n'accorde aucune garantie, expresse ou tacite, que ce produit soit **PROPRE À LA VENTE OU ADAPTÉ À UN OBJECTIF PARTICULIER**, en ce qui concerne l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus suite à l'utilisation de celles-ci. La société Hi-Tec International n'assume aucune responsabilité en cas de blessure du destinataire ou de tierces personnes, ni en cas de dégâts matériels, et le destinataire assume tous les risques de ce type.*